

Enseignante ou enseignant en éducation physique et à la santé (remplacement) – temps partiel

Numéro d'affichage : ESP-24-25-0401

Secteur d'enseignement : Enseignement au secondaire

Statut d'emploi : Contractuel

Lieu de travail : 3200, chemin de la Côte-Ste-Catherine, Montréal

Nombre de périodes : 9;8 périodes

Année pour poste secondaire (numéro d'affichage) : 2024-2025

Matière secondaire : Éducation physique et santé

Début d'affichage externe : 2024-11-20

Date et heure de fin de l'affichage externe : 2024-12-01 16h00

Entrée en fonction prévue : 2025-01-29

Description de l'établissement :

Fondé en 1928, le Collège Brébeuf est un établissement d'enseignement privé agréé. Le Collège compte plus de 400 employés et accueille environ 1200 élèves au cours secondaire et près de 1700 étudiants au cours collégial. Fidèle à la riche tradition humaniste, Brébeuf poursuit sa mission d'excellence en formant les leaders de demain dans un environnement scolaire exceptionnel au pied du mont Royal, au cœur du quartier universitaire de Montréal. Institution carboneutre depuis 2021, le Collège Brébeuf est un employeur écoresponsable et soucieux de son milieu de vie. Notre établissement est à proximité de tous les services et facilement accessible tant en transport en commun, en transport actif, qu'en automobile.

Description du poste :

Le Collège Jean-de-Brébeuf est à la recherche d'une enseignante ou d'un enseignant, dans le cadre d'un remplacement, pour une charge à temps partiel en éducation physique et à la santé au niveau secondaire dès le 29 janvier 2025, et ce, jusqu'au 30 juin 2025.

Charge professionnelle

Du 29 janvier 2025 au 30 juin 2025 : ÉPS – Temps partiel – 9,8 périodes (45 min/période)

- Enseignement: 8,8 périodes
- Surveillance: 1 période

Possibilité d'ajouter une tâche comme assistant-enseignant en athlétisme, gymnastique et hockey
Possibilité d'ajouter une tâche comme entraîneur des équipes sportives au printemps, soit en athlétisme, crosse, flag-football et rugby

Exigences

- Posséder une qualification légale pour enseigner au Québec (brevet d'enseignement).
- Autorisation d'enseigner dans la discipline concernée



Traitement et conditions de travail :

La rémunération et les autres conditions de travail sont établies selon la « Convention collective des professeurs de l'enseignement secondaire du Collège Jean-de-Brébeuf ».

- Statut : Temps partiel
- Salaire annuel à temps complet: Entre 51 461 \$ et 100 246 \$
- Période de travail : 29 janvier 2025 au 30 juin 2025
- Supérieure immédiate : Audrey Bélanger, directrice des services pédagogiques De plus, le Collège offre une gamme complète d'avantages sociaux, notamment :
- L'accès gratuit à une salle d'entraînement
- Plusieurs activités sociales
- Un plan complet d'assurances collectives (vie, santé, dentaire, invalidité)
- Le même régime de retraite que celui offert dans les commissions scolaires et les cégeps (RREGOP)

Programme d'accès à l'égalité en emploi :

Le Collège Brébeuf souscrit aux principes d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous encourageons les membres appartenant à ces groupes à poser leur candidature. Le Collège encourage également les personnes de toutes orientations sexuelles et identités de genre à postuler.

Consultez notre site internet pour plus d'information : <https://www.brebeuf.qc.ca/carrieres/employeur-de-choix/salaires-avantages-sociaux/>

Poser votre candidature :

Nous demandons aux personnes intéressées de soumettre leur candidature avant le 1^{er} décembre 2024 à 16h en suivant [ce lien](#).

Nous remercions toutes les personnes de l'intérêt porté à notre institution. Cependant, seules les personnes invitées en entrevue seront contactées.

